

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2015-40 en date du 15/06/2015 portant sur le tarif des nouvelles activités périscolaires :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 15 Juin 2015, à 19H30, suivant convocation en date du 10 Juin 2015, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Mme DUFOUR Aurore a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	0	14	14	14	0

Présents : MM. FAUCHER Alain, LATOUR Christelle, BABAUDOU Pascal, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, DUBREUIL Marc, ARMAND Thierry, BERGER Thierry, ALAMARGOT Sylvie, DUFOUR Aurore, HARGE Andrée, DESROCHE Roger, GILLES Dominique, CASTANET Christine.

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE qu'à compter du 1^{er} Septembre 2015 les nouvelles activités périscolaires seront payantes.

FIXE le tarif à 1,50 euros par séance et par enfant.

PRECISE que la facturation sera effectuée par périodes d'activités définies en début d'année.

A La Geneytouse, le 16 Juin 2015
Le Maire,

Alain FAUCHER

